

## CONNAISSANCES ET PRATIQUES EN MATERIOVIGILANCE ENQUETE JUIN 2004

### 1) Présentation de l'enquête régionale de matériovigilance

L'ANAES a consacré un référentiel aux vigilances sanitaires (VST), engageant les établissements à définir une politique d'évaluation des connaissances sur les procédures internes. C'est pourquoi le groupe des correspondants de matériovigilance de **Réseau santéqualité** a décidé de mettre en place, en 2004, un questionnaire portant sur les connaissances et les pratiques en matière de matériovigilance.

Cette enquête, véritable outil de connaissances et de comparaison sur le plan régional, a été réalisée dans 13 établissements de la région Nord – Pas-de-Calais.

Le nombre total de questionnaires envoyés par les établissements est de 2980. Le nombre de questionnaires reçus par RéseauSantéQualité est de 1238, soit un taux de retour de 41%. Les résultats concernent 1231 questionnaires.

### 2) Méthodologie et redressement

L'échantillon correspond à 10% de l'effectif en équivalent temps plein de chaque établissement réparti selon les quotas suivants :

- Personnel médical : 20%
- Personnel paramédical : 70%
- Personnel « autre » : 10%

La catégorie « médical » inclut : médecin spécialiste, médecin généraliste, interne en médecine, pharmacien ou interne en pharmacie.

La catégorie « paramédical » inclut : cadre de santé, infirmier-e, aide soignant-e, sage femme, préparateur en pharmacie, manipulateur radio, technicien de laboratoire.

La catégorie « autre » inclut : biomédical, travaux / maintenance, achat DM, autre.

Deux redressements ont été mis en place afin d'obtenir des résultats représentatifs pour chaque établissement de la région Nord – Pas-de-Calais ainsi que pour la moyenne régionale.

Le premier redressement concerne chaque établissement et vise à établir un taux de retour de 100%.

Le deuxième redressement ne concerne que les résultats régionaux et vise à rétablir un équilibre entre des établissements de tailles différentes. Il permet d'avoir un échantillon identique pour chaque établissement tout en leur permettant d'avoir le même poids sur le plan régional.